

# Chapitre 3 : La Révolution française 1789-1799 / [Leçon](#)

## Problématique : Comment la Révolution transforme-t-elle la France ?

### Sommaire :

#### Introduction

- I. **« Révolutions atlantiques » et début de la crise**
  - a. La révolution américaine
  - b. Les raisons de la crise dans le royaume de France
  - c. L'année 1789
- II. **La fin de la monarchie en France**
  - a. De la monarchie constitutionnelle à l'exécution du roi
  - b. La France en guerre
  - c. Robespierre et la « Terreur »
- III. **La Révolution et ses conséquences**
  - a. Les acquis de la Révolution française
  - b. Femmes en révolution

#### Conclusion

### Introduction

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la France est une monarchie absolue. Le roi, Louis XVI, dispose de tous les pouvoirs. Il règne grâce à l'aide de Ministres qu'il consulte mais il possède les trois pouvoirs établis par Montesquieu : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire.

La société est organisée selon les trois ordres : noblesse et clergé sont des ordres privilégiés. Le Tiers état, qui représente 97% de la population française, travaille et paie les impôts.

Le royaume de France fait partie d'une Europe largement monarchique. Certains pays voisins sont des monarchies absolues (l'Espagne) quand d'autres sont des monarchies parlementaires (Royaume-Uni).

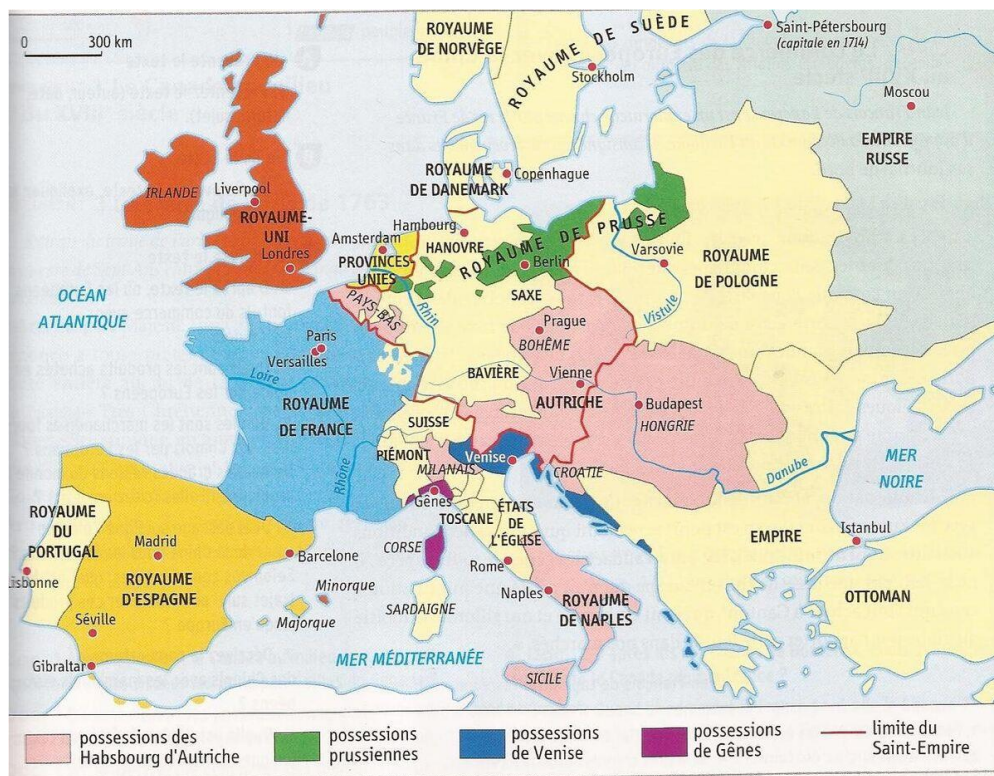
**Monarchie absolue** : Régime politique dans lequel le roi dispose de tous les pouvoirs

**Monarchie parlementaire** : Régime politique dans lequel le roi doit partager ses pouvoirs avec un parlement

Pour bien comprendre la Révolution française et les rapports de force qui existent en Europe, il ne faut pas oublier que les grandes puissances comme le Royaume-Uni, la France, l'Espagne ou le Portugal disposent de territoires en-dehors du continent européen. Leurs colonies leur fournissent des richesses importantes grâce au commerce triangulaire. De plus, ces territoires en-dehors de l'Europe montrent leur puissance et leur capacité à dominer de vastes ensembles géographiques.

Ainsi, les révolutionnaires françaises s'inspirent en partie d'une révolution qui les précède : la Révolution américaine, par laquelle la colonie britannique d'Amérique devient les États-Unis (1776).

### Document : L'Europe à la veille de la Révolution française



A partir de l'année 1789, la France connaît de profonds bouleversements politiques mais aussi sociaux.

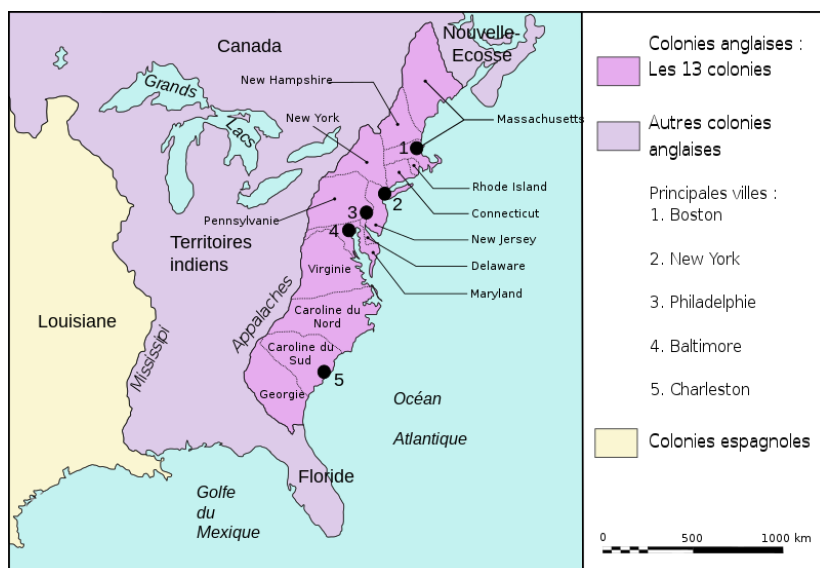
En une dizaine d'années, la monarchie absolue disparaît, la Première République est installée, l'esclavage est aboli. C'est aussi une décennie de violences, occupée par la guerre contre la quasi-totalité de l'Europe mais également une guerre civile sanglante.

En quoi la Révolution française transforme-t-elle la société de l'Ancien Régime ?

## 1. « Révolutions atlantiques » et début de la crise

### A. La révolution américaine

#### Document : Les treize colonies britanniques



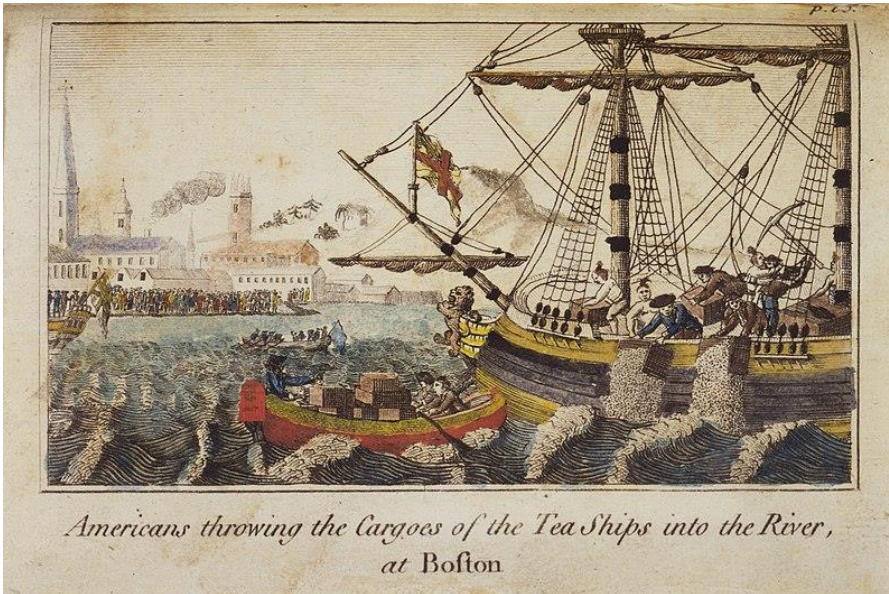
Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Royaume-Uni possède 13 colonies américaines. Ce sont donc des colonies britanniques : les colons de ces provinces sont soumis aux décisions du roi d'Angleterre.

Source : Wikipédia

La guerre de Sept ans, qui a opposé la France à la Grande-Bretagne, a vidé les coffres de la couronne britannique. Le roi d'Angleterre a besoin d'argent. Il décide d'augmenter les taxes payées par les colons américains.

Les tensions montent entre les colons américains et les Anglais et explosent le 16 décembre 1773 à Boston. Une révolte éclate en raison de l'augmentation des taxes sur le thé : c'est la *Boston Tea Party*.

**Document : La Boston Tea Party** (source : Wikipédia)



Les *Insurgents* clament : « *no taxation without representation* » (« pas de taxes sans représentation »).

Cela signifie qu'ils refusent de payer des taxes à l'Angleterre s'ils n'ont pas de représentants élus au parlement britannique.

**Insurgents** : Nom donné aux révoltés des colonies anglaises d'Amérique durant la Révolution américaine

En 1776, les colonies anglaises d'Amérique se révoltent contre l'Angleterre, proclamant leur indépendance.

**Document : La déclaration d'Indépendance**

« Nous tenons pour évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont dotés par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur.

[...]

En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique, [...] publions et déclarons solennellement au nom et par l'autorité du bon peuple de ces Colonies, que ces Colonies unies sont et ont le droit d'être des États libres et indépendants ; qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la Couronne de la Grande-Bretagne. »

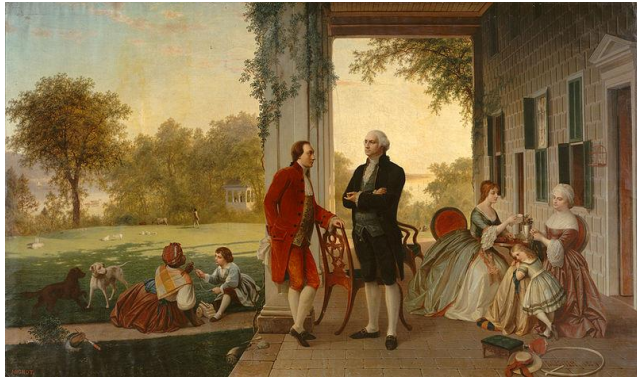
*Déclaration d'Indépendance des États-Unis d'Amérique, 4 juillet 1776*

La signature de la Déclaration d'Indépendance a lieu le 4 juillet 1776, en présence de 48 délégués qui représentent les colons. Le texte a été rédigé par 5 rédacteurs dont le plus important est Thomas Jefferson, qui deviendra le 3<sup>e</sup> président des États-Unis en 1801.

La guerre contre le Royaume-Uni se poursuit. Louis XVI décide d'aider les *Insurgents* afin de mettre en difficulté son rival, l'Angleterre. Ainsi, le français Rochambeau est envoyé en Amérique pour aider les colons révoltés. Il est à la tête de 6000 hommes. Le jeune marquis de Lafayette s'illustre aussi pendant la guerre d'Indépendance. Il part pour l'Amérique soutenir les révoltés avant même l'autorisation du roi, finançant son voyage sur ses propres deniers !

Côté américain, George Washington est à la tête de l'armée des *Insurgents*. Il devient le premier président des États-Unis en 1789.





**Document : Washington et Lafayette au Mont Vernon en 1784, par Rossiter et Mignot.**

Arrivé de France en 1777, Lafayette, 19 ans, est mis au service de Washington. Source : Wikipédia

Alliés aux Français, les **Insurgents** battent les Anglais. En 1783, le Traité de Paris (1783) est signé par les Britanniques et les Américains. L'indépendance est accordée aux treize colonies

anglaises qui reçoivent de plus les territoires de l'Ouest. Les États-Unis d'Amérique étaient nés. Ce nouvel État adopte une Constitution en 1787.

La Révolution américaine est une donc une réussite. Les colonies se sont soulevées contre la couronne britannique et ont obtenu leur indépendance. Elles mettent en place un système fondé sur le vote des citoyens. Paradoxalement, les Insurgents ont été aidés par une monarchie absolue : la France. Le succès de la Révolution américaine influence fortement les penseurs français.

**Document : Un Français prend l'Amérique en exemple**

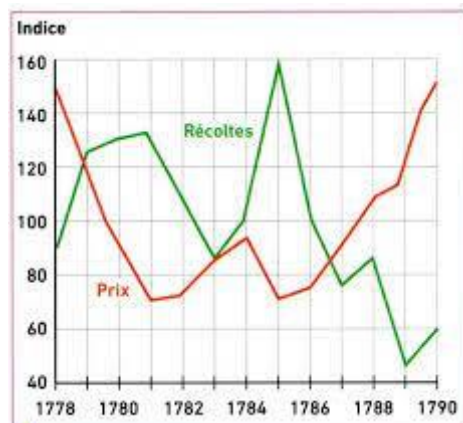
« L'Amérique nous a donné cet exemple [...]. Le spectacle d'un grand peuple où les droits de l'homme [...], la liberté de la presse [...], l'égalité [règnent] [...] peut aussi être utile à l'Europe [...]. Tels sont les biens que l'humanité entière doit attendre de l'exemple de l'Amérique [...]. Il est temps actuellement de se convaincre qu'une nation où règne l'égalité des droits soutiendra son gouvernement, si elle le croit bon, le changera quand elle le croira mauvais, et le corrigera lorsqu'elle le trouvera défectueux.

Nicolas de Condorcet, *De l'influence de la révolution d'Amérique sur l'Europe*, 1786

**B. Les raisons de la crise dans le royaume de France**

Le royaume de France de Louis XVI (1774/1789) est le plus peuplé et l'un des plus puissants d'Europe. Pourtant, une crise générale, à la fois politique, économique et idéologique affecte bientôt la monarchie.

**Document : Une crise économique majeure** (source : espacehgfauthoux)



La France du XVIIIe siècle est essentiellement rurale. Sur ce graphique, on peut lire l'évolution des récoltes et du prix du blé dans les années précédant la révolution :

- ⇒ Les récoltes baissent fortement
- ⇒ Les prix du blé explosent à partir de 1784

En effet, les mauvaises récoltes entraînent une hausse des prix des céréales, et donc du pain, aliment central d'une partie importante de la population. La France rurale connaît alors la disette (manque de vivres alimentaires).

## Document : Le budget de l'État en 1788 (source : monclasseurnumerique)



Parallèlement à cette situation économique difficile, le royaume de France est dans une situation budgétaire inquiétante. Le déficit est considérable. En 1788, il s'établit à 161 millions de livres. Pour 471,6 millions de livres de recettes, l'État dépense 633 millions.

**Déficit** : Situation dans laquelle les dépenses de l'État sont supérieures aux recettes.

Le budget est donc fortement déséquilibré. Or, le budget d'un État repose en grande partie sur l'impôt...payé uniquement par le Tiers état ! Les ordres privilégiés (noblesse et clergé) ne participent pas au

budget du royaume. Dans une situation économique aussi dégradée, cette situation ne peut que renforcer le sentiment d'injustice du Tiers état. De même, les choix de dépenses fait par la monarchie sont critiqués : 90 millions de livres pour la Cour, 173 millions pour la guerre... L'aide apportée à l'Amérique a coûté cher. La dette est également colossale : 261 millions de livres annuelles lui sont consacrées, soit plus de la moitié des recettes !

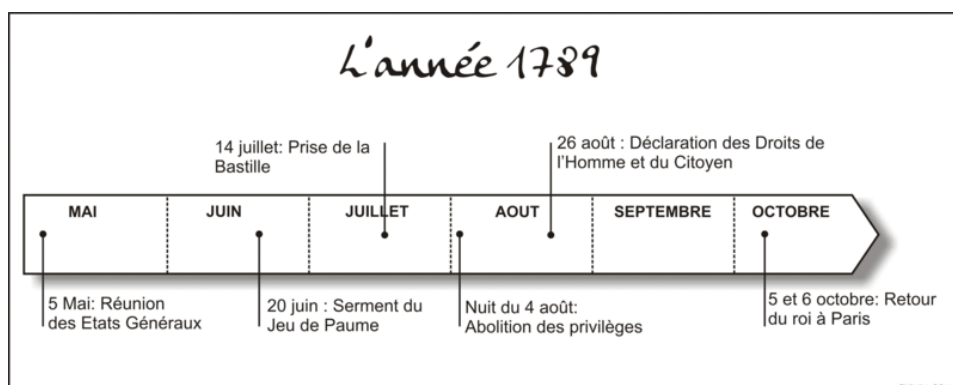
Face à cette crise, Louis XVI tente de réformer. Il nomme Turgot en 1774 au poste de Contrôleur des finances. Ce dernier cherche à réduire les dépenses de l'État. Il propose d'établir l'impôt sur la propriété pour tous les propriétaires de terrains, y compris les nobles. Les privilégiés refusent et obtiennent sa disgrâce. Par la suite, Necker ou encore Loménie de Brienne sont nommés aux Finances mais échouent de la même façon.

Louis XVI décide alors de convoquer les États généraux.

**États généraux** : Sous l'Ancien régime, assemblées politiques composées de députés des trois ordres. Ils sont convoqués par le roi en cas de crise grave.

Les derniers États généraux avaient été convoqués en 1614 sous Louis XIII.

### C. L'année 1789



Source : Hgsempai

Les États généraux sont réunis le 5 mai : les trois ordres siègent à l'invitation du roi (Noblesse, clergé, Tiers état). Au préalable, chaque ordre a recueilli les souhaits et remarques de son groupe, par le biais des cahiers de doléances.

**Cahiers de doléances** : Cahiers de plaintes et de vœux rédigés en 1789, préalablement aux États généraux.

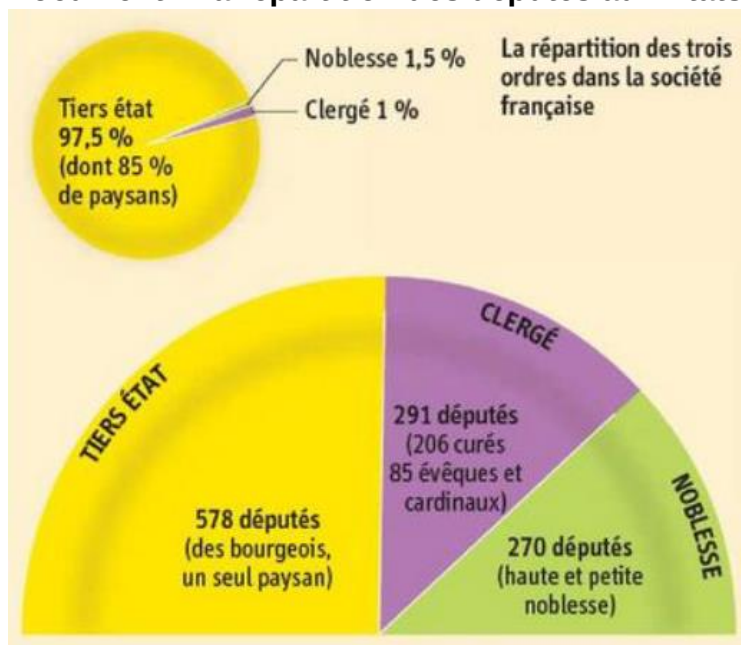
## Document : Les cahiers de doléances

« Art. 2 — Que le nombre de ses députés soit égal au nombre réuni des deux autres ordres.  
Art. 4 — Que préalablement à toute délibération, il soit accordé une charte fondamentale qui assure à la France une bonne et solide constitution, et par laquelle il sera reconnu et statué que la puissance législative réside essentiellement dans le concours du consentement de la nation assemblée et de l'autorité du Roi.  
Art. 5 — Que les États généraux tiennent, suivant une forme invariablement arrêtée, à des époques fixes et périodiques [...].  
Art. 8 — Qu'il ne soit porté aucune atteinte, sous quelque prétexte que ce soit, à la liberté individuelle des citoyens, soit par lettres de cachet [...], soit par tous autres actes du pouvoir arbitraire.  
Art. 9 — Que la liberté de la presse soit accordée, tout manuscrit devant être signé de l'auteur.  
Art. 11 — Que les non catholiques jouissent indistinctement de tous les droits de citoyen [...].  
Art. 12 — Qu'il soit reconnu et statué, comme principe constitutionnel, que tous impôts doivent être et seront supportés par les trois ordres indistinctement [...].  
Art. 13 — Qu'il soit aussi reconnu [...] qu'il ne peut être et sera établi aucun impôt [...] sans le consentement libre et unanime des trois ordres [...].  
Art. 90 — Que le tiers état ne soit exclu d'aucun grade militaire [...] »

*Extrait du cahier de doléances du Tiers état du baillage d'Évreux, 1789*

Durant les États généraux, les députés du Tiers état, accompagnés de quelques députés de la noblesse et du clergé, s'opposent aux privilégiés. Cependant, la répartition des députés est inégalitaire.

## Document : La répartition des députés aux États généraux Source : ardoise-craie.fr



Le Tiers état représente 97% de la population mais n'a que 50,7% des députés.

De plus, le roi instaure un vote par ordre, et non par tête. Le Tiers état refuse de participer aux votes dans ces conditions. Les députés du Tiers, rejoints par quelques députés privilégiés, prêtent alors le Serment du Jeu de Paume le 20 juin, en jurant de ne se séparer qu'après avoir donné une Constitution à la France. Ils s'organisent et se nomment « Assemblée constituante ».

Sous la pression des ordres privilégiés, Louis XVI renvoie son ministre Necker qui souhaitait mettre en place des réformes de

l'impôt.

A cette annonce, le 14 juillet, des révoltés parisiens assiègent la prison de la Bastille et tuent son gouverneur. C'est le premier acte de violence de la Révolution.

La nuit du 4 août, les députés de l'Assemblée constituante votent la suppression des privilèges. Le 26 août, ils rédigent et adoptent un texte fondateur : la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.



## Document : La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (26 août 1789)



Cette déclaration est un texte fondamental : pour la première fois, des droits universels sont donnés à l'Homme, sans prise en compte de son origine sociale ou de son appartenance à un ordre.

L'article 1 expose que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ».

La déclaration reconnaît aussi la présomption d'innocence (art. 9), la liberté d'opinion y compris religieuse (art. 10) ou encore l'égalité devant l'impôt (art. 13).

Ce texte a également des limites : il ne mentionne pas l'esclavage et la traite (toujours pratiqués par la France) et n'évoque pas les femmes.

Source : Wikipédia

Louis XVI refuse de reconnaître le texte. Il ne le fera (sous la pression de l'Assemblée) que le 3 septembre 1791.

A la sortie de l'été, les difficultés économiques ne sont pas réglées. Les Parisiens ont faim : le pain est rare et cher. Le 5 octobre, un groupe composé en majorité de femmes se rend à Versailles et contraint le roi et la famille royale à s'installer à Paris, au palais des Tuileries.

## 2. La fin de la monarchie en France

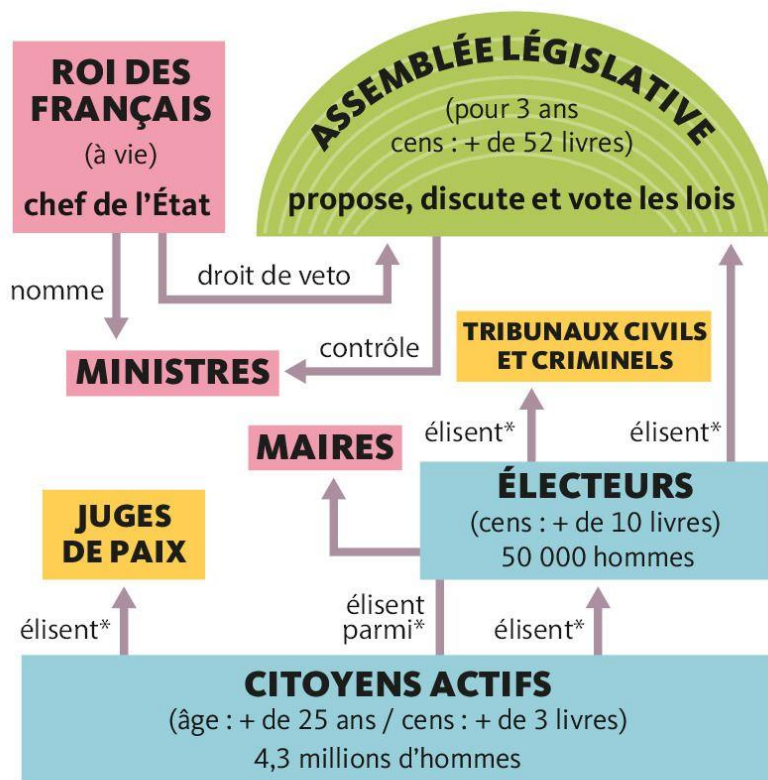
### A. De la monarchie constitutionnelle à l'exécution du roi

En juin 1791, le roi Louis XVI tente de fuir vers l'est. Il espère trouver des troupes royalistes à Montmedy, à la frontière belge, afin de faire une contre-révolution.

Il est reconnu par un commerçant et arrêté à Varennes dans les Ardennes. Reconduit sous escorte à Paris, il est accueilli par le mépris. De nombreux Français se sentent trahis par cette tentative de fuite. Malgré tout, il est rétabli dans ses fonctions de roi par l'Assemblée. Néanmoins, la famille royale n'est plus libre de ses mouvements et ne peut plus quitter Paris.

En septembre 1791, une Constitution est adoptée : le roi Louis XVI, fragilisé par le désastre de Varennes, est contraint de l'accepter. Il détient le pouvoir exécutif tandis qu'une assemblée exerce le pouvoir législatif. La France devient une monarchie constitutionnelle.

## Document : Le fonctionnement de la Constitution de 1791 (source : Belin)



\*Suffrage censitaire masculin

Cette constitution limite les pouvoirs du roi, qui n'est plus un monarque absolu.

L'Assemblée peut ainsi contrôler les ministres. A l'inverse, le roi a un pouvoir important sur le pouvoir législatif car il dispose d'un droit de veto (il peut bloquer les lois décidées par l'Assemblée).

Cette constitution n'est pas celle d'une véritable démocratie ! Les personnes ayant le droit de vote sont très peu nombreuses : 4 millions sur une population d'environ 20 millions d'habitants. En effet, les femmes sont exclues du suffrage mais aussi les hommes trop pauvres pour payer des impôts. C'est le suffrage censitaire.

**Suffrage censitaire** : Système électoral dans lequel seuls les citoyens qui paient un certain montant d'impôt (le cens) ont le droit de vote

Le 25 juillet 1792, le duc de Brunswick, chef de l'armée prussienne, adresse au peuple de Paris un manifeste dans lequel il menace la ville de représailles au cas où il arriverait malheur à la famille royale.

### Document : Le manifeste de Brunswick

*Le duc de Brunswick dirige les armées du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche (dont Louis XVI a épousé la sœur, Marie-Antoinette). Il soutient donc le roi Louis XVI.*

« La ville de Paris et tous ses habitants seront tenus de se soumettre sur-le-champ et sans délai au roi, de lui rendre sa pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, le respect que doivent les sujets à leur souverain. Si le château des Tuileries est attaqué, s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage au Roi, à la Reine ou à la famille royale, alors leurs majestés impériale et royale en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorables ».

Duc de Brunswick, manifeste donné au quartier général de Coblenz, 25 juillet 1792.

La ville prend peur. Louis XVI refuse d'installer un camp militaire près de Paris. Convaincu, depuis sa fuite, que le roi tente de trahir la France, le peuple parisien le renverse le 10 août 1792.

Les émeutiers s'emparent du château des Tuileries, où réside la famille royale. Le roi est arrêté ; le 22 septembre 1792, la Première République est proclamée.

Louis XVI est accusé de trahison. Il est condamné à mort et est guillotiné le 21 janvier 1793. Quelques mois plus tard, la reine Marie-Antoinette est aussi guillotinée pour entente avec l'ennemi.



## B. La France en guerre

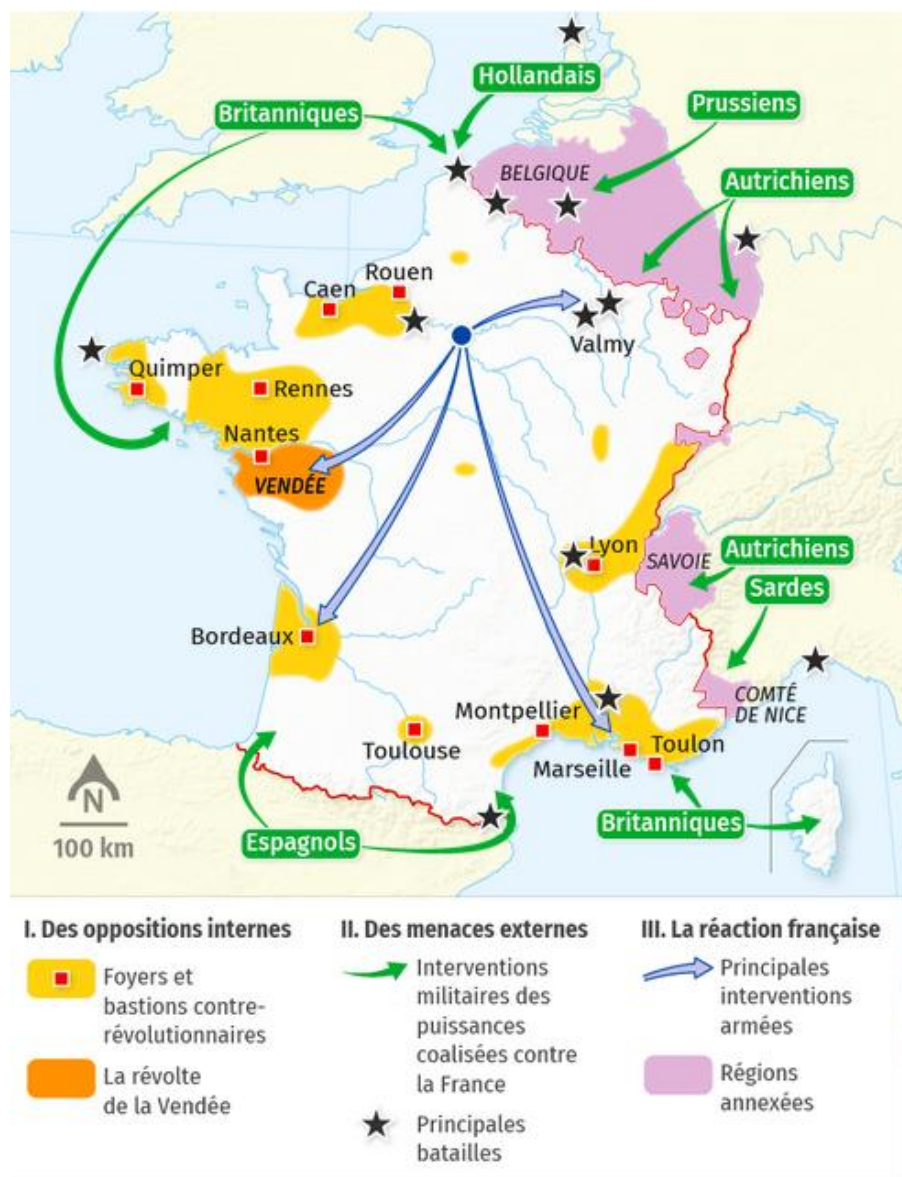
Pour comprendre la situation de la France révolutionnaire après la mise à l'écart – puis l'exécution – du roi, lisez cet extrait d'un discours de Robespierre :

« Il n'y a de citoyens dans la République que des républicains. Les royalistes vendéens, les conspirateurs ne sont, pour notre pays, que des ennemis. Dans cette guerre terrible que nous entreprenons pour la liberté contre la tyrannie, les **ennemis du dedans** ne sont-ils pas les alliés de nos **ennemis du dehors** ? »

Discours de Robespierre à la Convention, 7 février 1794

Qui sont ces « ennemis du dedans » et du « dehors » ?

**Document : Les « ennemis du dehors » et les « ennemis du dedans »** (source : Livre scolaire)



Dès les débuts de la Révolution, les puissances européennes s'inquiètent de la situation française.

Les souverains craignent une « contagion » des idées révolutionnaires et soutiennent tout naturellement le roi Louis XVI, comme on l'a vu précédemment avec le manifeste de Brunswick.

Ainsi, dès 1792, la France se trouve perpétuellement en guerre contre une grande partie de l'Europe.

Observez sur la carte ci-contre les attaques militaires menées par les pays voisins : Britanniques, Hollandais, Espagnols, ... Ce sont ceux que Robespierre qualifie « **d'ennemis du dehors** ».

L'armée révolutionnaire est alors constituée de volontaires parmi des soldats de métiers. Pourtant, cette armée d'« amateurs » n'est pas défaite par les armées professionnelles des monarchies européennes. La bataille de **Valmy** est la première victoire décisive de l'armée française pendant les guerres de la Révolution, le 20 septembre 1792. Elle oppose les armées révolutionnaires aux armées du Saint Empire et à celles du Roi de Bohême et de Hongrie.

C'est à l'occasion d'une de ses batailles que l'hymne national français est composé. Rouget de Lisle écrit ainsi la *Marseillaise*, dont le titre originel est : « Chant de guerre pour l'armée du Rhin », le 25 avril 1792 (peu après la déclaration de guerre de la France révolutionnaire au Roi de Bohême et de Hongrie).

Néanmoins, les besoins en homme sont énormes pour répondre à cette situation inédite : la France a beau être la première puissance militaire européenne, elle se retrouve seule face à tous ses voisins. En mars 1793, la Convention (assemblée) impose alors une « levée en masse » : 300.000 Français sont contraints de rejoindre l'armée pour défendre les frontières.

**Levée en masse** : Mobilisation de toute la population pour sauver militairement la République. Les hommes en capacité de se battre doivent rejoindre les rangs de l'armée révolutionnaire.

Dans le même temps, les révolutionnaires au pouvoir doivent gérer les « **ennemis du dedans** », c'est-à-dire la contre-révolution.

On appelle **contre-révolutionnaires** les adversaires de la Révolution. Ils souhaitent la restauration de l'Ancien régime. Parmi eux, on trouve des nobles (qui ont perdu leurs privilèges) mais aussi les territoires de régions très royalistes, comme la Vendée, la Bretagne...

Ainsi, comme on peut le voir sur la carte, de nombreux lieux en France se soulèvent contre les décisions révolutionnaires, notamment en raison des guerres extérieures. A partir de la levée en masse, ces révoltes prennent de l'ampleur.

C'est en Vendée que les contestations sont les plus fortes. On appelle les révoltés « les chouans » ou encore les « Blancs ». La révolte vendéenne est réprimée par le pouvoir révolutionnaire. On parle même de « guerre de Vendée » entre 1793 et 1796. Cette guerre civile a occasionné des violences terribles. La Convention envoie ainsi les « colonnes infernales », ayant pour but de supprimer les foyers contre-révolutionnaires. Entre 20 et 50.000 civils sont ainsi massacrés.

Pour se faire une idée de la violence de la répression, on peut lire ce témoignage du maire de Fontenay-le-Comte en Vendée. Précisons que ce témoignage peut être nuancé par le fait que son auteur est probablement peu objectif (étant vendéen).

« Le 12 (pluviôse), la scène augmente d'horreurs. Le général Amey part avec sa colonne et incendie toutes les métairies depuis La Rochelle jusqu'aux Herbiers. Sur une distance de trois lieues, rien n'est épargné. Les hommes, les femmes, même les enfants à la mamelle, les femmes enceintes, tout périt par les mains de sa colonne. En vain de malheureux patriotes, les certificats de civisme à la main, demandèrent la vie à ces forcenés ; ils ne sont pas écoutés ; on les égorgea. Pour achever de peindre les forfaits de ce jour, il faut dire que les foin ont été brûlés dans les granges, les grains dans les greniers, les bestiaux dans les étables et quand de malheureux cultivateurs connus de nous pour leur civisme, ont le malheur d'être trouvés à délier leurs bœufs, il n'en a pas fallu davantage pour les fusiller. On a même tiré et frappé à coups de salve les bestiaux qui s'échappaient ».

Mariteau, maire de Fontenay-le-Comte, procès-verbal du 31 janvier 1794

Après plusieurs défaites vendéennes, la guerre de Vendée se solde par la victoire des Révolutionnaires.

## C. Robespierre et la « Terreur »

Maximilien de Robespierre, issu de la bourgeoisie, a une formation d'avocat. Il est élu député du Tiers état aux États généraux et participe donc dès le départ aux grands événements de la Révolution française. Il prête le Serment du jeu de Paume.

Par la suite, il contribue à la rédaction de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. Il est membre de l'assemblée constituante puis devient un acteur majeur du club des Jacobins.

**Club** : Association de citoyens se réunissant pour débattre de questions politiques.

Élu député à la Convention le 21 septembre 1792, il devient une des figures du groupe de la Montagne, avec Danton et Marat. Le groupe politique des Montagnards a pris ce nom car ils siègent en haut de l'Assemblée. Très proches des Sans-culottes, ils souhaitent une politique radicale du point de vue social.



**Document : un couple de Sans-culottes** (source : Huffingtonpost)

**Sans-culottes** : Nom que se donnaient les Républicains populaires, aux idées les plus avancées. Le nom s'explique par le fait qu'ils portaient un pantalon et non une « culotte », c'est-à-dire l'habit de la bourgeoisie et de l'aristocratie.

Rapidement, Robespierre gagne en influence au sein des Montagnards. Il combat les idées plus souples des Girondins qui, par exemple, sont hostiles au procès et à l'exécution de Louis XVI. Après la mort du roi, il met en place des mesures d'exception, qu'il juge indispensables compte tenu de la situation désespérée de la France.

On appelle « Terreur » cette période située entre 1793 et 1794. Bien que les mesures soient extrêmes, il faut garder à l'esprit que cette période de « Terreur » est une réaction aux difficultés rencontrées par la France révolutionnaire : des ennemis du « dehors » et des ennemis du « dedans ».

Ainsi, à partir de septembre 1793, la Convention donne la réalité du pouvoir à deux comités :

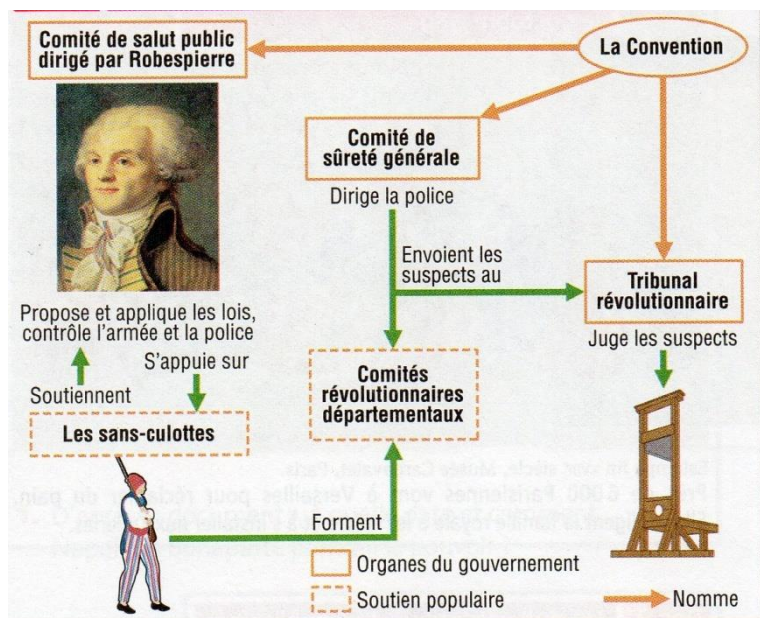
- Le **comité de Salut public**, chargé de prendre des mesures de défenses contre les ennemis de la Révolution (intérieurs et extérieurs)
- Le **comité de sûreté générale**, chargé d'arrêter et de juger les « suspects ».

Les « suspects » sont alors conduits devant un tribunal d'exception, le **tribunal révolutionnaire**. Ce dernier ne peut donner que deux avis : innocent ou condamnation à mort (pour trahison). Il juge « les ennemis du peuple » (article 4 de la loi qui le met en place). Cette définition très large recouvre donc : les contre-révolutionnaires, les militaires coupables de trahison, ceux qui font circuler des rumeurs, les fonctionnaires corrompus...

Le bilan de la Terreur à Paris est terrible. Entre mars 1793 et juillet 1794, plus de 4000 personnes sont jugées par le Tribunal révolutionnaire et 2625 sont exécutées.



## Document : Les comités sous Robespierre (source : moitel.fr)



La Convention est l'assemblée qui gouverne la France du 21 septembre 1792 (chute de la royauté) au 26 octobre 1795. Elle fonde la Première république.

La Convention est composée de 749 membres élus.

Sous la Terreur, elle nomme les membres du Comité de Salut public et du Comité de sûreté générale.

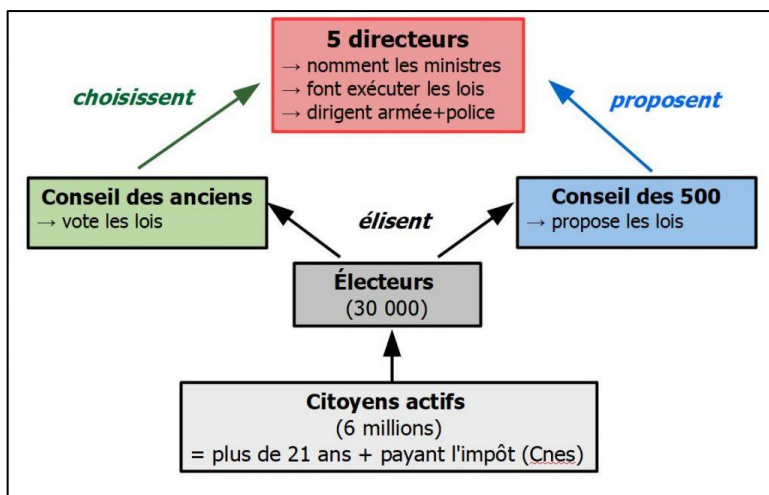
La Terreur épuise et choque les Parisiens. Dans les dernières semaines, la guillotine peut exécuter jusqu'à 200 personnes par semaine ! Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Robespierre est empêché de s'exprimer devant la Convention. Il est accusé d'être un tyran et un conspirateur. Arrêté avec certains de ses proches, dont son frère Augustin, il est jugé de façon expéditive et guillotiné le lendemain.

## Document : Le fonctionnement du Directoire d'octobre 1795 jusqu'au coup d'État de Napoléon Bonaparte en novembre 1799.

Source : prem's.fr

La Convention est dissoute en octobre 1795 et remplacée par un nouveau régime politique : le Directoire. La séparation des pouvoirs est respectée. Le pouvoir exécutif est confié à cinq Directeurs, dans le but d'éviter un trop pouvoir personnel.

Le suffrage est censitaire et masculin : seuls les hommes payant l'impôt peuvent voter pour les deux assemblées législatives.



Le peuple est évincé : le montant de l'impôt nécessaire pour voter est très élevé. De fait, seuls 30.000 personnes ont le droit de vote ! Ils étaient plus de 4 millions en 1791 pour les élections de la première Assemblée législative.

### 3. La Révolution et ses conséquences

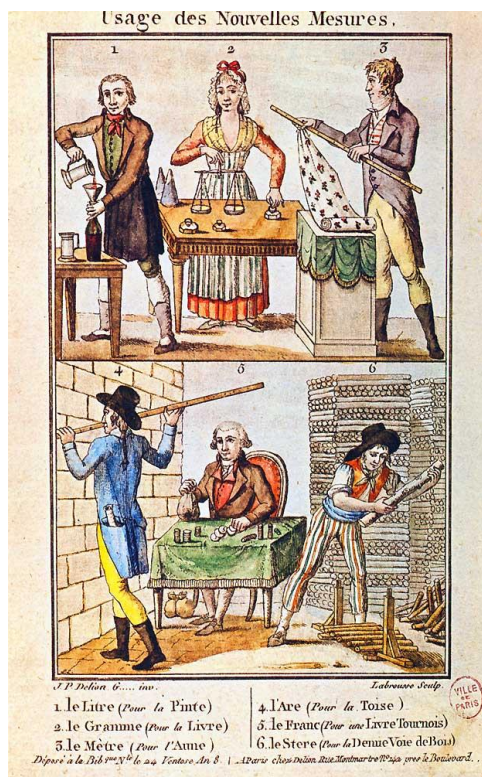
#### A. Les acquis de la Révolution française

En l'espace d'une dizaine d'années, la Révolution française a profondément bouleversé la société française, sur de multiples aspects : politiques, sociétaux, économiques, religieux...

## Les acquis politiques

- Plusieurs changements de régimes :
  - o Monarchie absolue en 1789
  - o Monarchie constitutionnelle en septembre 1791
  - o République en 1792
- La fin de la société d'ordres et des privilèges de naissance
- Une nouvelle culture politique avec la naissance des clubs

## Les changements économiques



### **Document : Uniformiser les poids et les mesures**

Source : La France agricole

Avant 1793, chaque province française avait ses propres mesures. Ce système ne favorisait pas le commerce, car les marchands qui souhaitaient vendre leur marchandise en dehors de la province étaient tenus de convertir les poids.

Par un décret du 1<sup>er</sup> août 1793, la Convention décide d'uniformiser tous les poids et les mesures sur le territoire français. C'est la naissance du litre, du gramme, du mètre... On voit ces nouveaux usages sur cette gravure de 1800.

Ce système est simple et sera adopté par la grande majorité des pays dans le monde.

De même, les Révolutionnaires simplifient l'exercice d'un métier en abolissant les corporations. Ainsi, tout citoyen peut exercer le métier qu'il souhaite, ce qui n'était pas le cas sous l'Ancien régime.

## Les changements sociaux

En 1792, un décret permet aux Français de ne plus se marier obligatoirement à l'église. C'est l'instauration du mariage civil : l'état civil est désormais tenu par les mairies. De même, le divorce est autorisé.

### **Révolution et religion : une première séparation des Églises et de l'État**

Les Révolutionnaires instituent dès 1789 la liberté de culte, mentionnée dans la Déclaration des droits de l'Homme. Au fur et à mesure, les relations avec le clergé se tendent :

- Le 4 août 1789, le clergé perd ses privilèges (tout comme la noblesse).
- En 1790, les départements sont créés. Or, auparavant, la division du royaume était fondée sur l'Église (paroisses, diocèses, évêchés, ...).
- En 1790, l'Assemblée constituante adopte la **Constitution civile du clergé**.

La Constitution civile du clergé fait perdre à l'Église son autonomie en tant qu'institution. En effet, l'Église ne peut plus nommer les prêtres : ils sont désormais élus par la population et payés par l'État. En échange, à partir de 1791, les prêtres doivent prêter serment sur la Constitution. Ceux qui refusent, appelés « prêtres réfractaires », n'ont plus le droit d'exercer. Ils perdent aussi leur pension. Lors de la mise en place de la Première république, en septembre 1792, une autre tentative révolutionnaire vise à limiter l'influence de la religion catholique : la réforme du calendrier.



## Document : Le calendrier républicain (source : slate.fr)

Ce calendrier remplace le calendrier grégorien (catholique). Il vise à abolir toute référence au catholicisme ou à la monarchie. Ainsi, les fêtes des saints et saintes du calendrier chrétien n'existent plus, de même que les fêtes chômées (Pâques, Noël...).

| PLUVIÔSE<br>(Du 20 Janvier au 18 Fév. 1795.)                                                                                                                                  | VENTÔSE<br>(Du 19 Fév. au 20 Mars. V.S.)                                                                                                                         | GERMINAL<br>(Du 21 Mars au 19 Avril. V.S.)                                                                                                                    | FLOREÂL<br>(Du 20 Avril au 19 Mai. V.S.)                                                                                                                         | PRAIRIAL<br>(Du 20 Mai au 18 Juin. V.S.)                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| n.l. 1. p. q. 8.<br>p. l. 5. d. q. 23.                                                                                                                                        | n.l. 1. p. q. 7. p. l. 5.<br>d. q. 23. n. l. 30.                                                                                                                 | p. q. 7. p. l. 14.<br>d. q. 23. n. l. 29.                                                                                                                     | p. q. 6. p. l. 13.<br>d. q. 20. n. l. 27.                                                                                                                        | p. q. 5. p. l. 13.<br>d. q. 21. n. l. 27.                                                                                                                          |
| p. 1. Laureole.<br>d. 2. Mousse.<br>t. 3. Fragon.<br>q. 4. Perc-neige.<br>q. 5. Taureau.<br>s. 6. Laurier-thym.<br>de s. 7. Unadouxier.<br>o. 8. Mezereon.<br>n. 9. Peuplier. | p. 1. Tusilage.<br>d. 2. Cornouiller.<br>t. 3. Violier.<br>q. 4. Troene.<br>q. 5. Bouc.<br>s. 6. Asaret.<br>s. 7. Alaterne.<br>o. 8. Violette.<br>n. 9. Marceau. | p. 1. Primevère.<br>d. 2. Platane.<br>t. 3. Asperges.<br>q. 4. Tulipes.<br>q. 5. Poule.<br>s. 6. Bette.<br>s. 7. Bouleau.<br>o. 8. Jonquille.<br>n. 9. Aulne. | p. 1. Rose.<br>d. 2. Chêne.<br>t. 3. Fougère.<br>q. 4. Aubépine.<br>q. 5. Rousignol.<br>s. 6. Ancolie.<br>s. 7. Muguet.<br>o. 8. Champignon.<br>n. 9. Hyacinthe. | p. 1. Luzerne.<br>d. 2. Hémercal.<br>t. 3. Trèfle.<br>q. 4. Angélique.<br>q. 5. Canard.<br>s. 6. Melise.<br>s. 7. Fromental.<br>o. 8. Martagon.<br>n. 9. Serpolet. |

Le calendrier débute le premier jour de la Première république (« 1<sup>er</sup> vendémiaire an I »). L'année est découpée en douze mois de trente jours avec cinq jours complémentaires en fin d'année. Les nouveaux noms des mois sont choisis par rapport à l'époque de l'été à laquelle ils se réfèrent. Par exemple, le premier mois de l'automne étant réservé aux vendanges, il se nomme « vendémiaire ».

### B. Femmes en révolution

De 1789 à 1799, les femmes n'ont pas pu jouer de rôle politique actif. Exclues du corps électoral, elles n'ont pu ni voter, ni être élues dans les différentes assemblées.

Cela ne signifie pas qu'elles ont été passives durant la période révolutionnaire. Comme les hommes, elles ont participé à la Révolution en tant que Sans-culottes, royalistes, contre-révolutionnaires ou révoltées.

Entre août et septembre 1789, on compte une trentaine de manifestations de femmes parisiennes. Lors des journées d'octobre, ce sont elles qui ramènent la famille royale à Paris. On sait qu'elles sont aussi présentes dans les cortèges des grands événements comme la prise de la Bastille, ou encore la prise des Tuileries en 1792.

## Document : Théroigne de Méricourt



Née en 1762 de parents laboureurs, Théroigne de Méricourt s'installe à Paris en 1789 et est vite gagnée par les idées de la Révolution.

Elle tient un salon dans lequel elle n'invite que des hommes politiques. Elle fonde un club, « Les Amis de la Loi », en 1790 pour tenir le peuple informé des décisions de l'Assemblée. En 1792, elle réclame la chute de la royauté et participe activement aux manifestations révolutionnaires, en particulier à l'assaut des Tuileries le 10 août 1792.

Si elles ne peuvent pas être élues députées, les femmes s'organisent tout de même politiquement. Certaines revendiquent des droits politiques. Parmi elle, Olympe de Gouges rédige une « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » sur le modèle de la célèbre déclaration du 26 août 1789. Elle y revendique l'amélioration de la condition des femmes, politiquement et socialement. Elle est guillotinée pendant la Terreur pour des raisons politiques. Ce texte, adressé à la reine Marie-Antoinette, n'est pas entré en application : il est resté à l'état de projet.

## Document : Olympe de Gouges et la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne

« Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la Nation, demandent à être constituées en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaltérables et sacrés de la femme [...].



Art. 1. La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. [...]

Art. 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme ; nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791.

De même, il existe des clubs de femmes, dans lesquels elles discutent et commentent les travaux de l'Assemblée.

**Document : La Société des républicaines révolutionnaires** (source : Wikipédia)



Ce club politique est fondé en mai 1793 par Pauline Léon et Claire Lacombe. C'est un groupe exclusivement féminin qui revendique le rôle de citoyennes pour les femmes, ainsi que le port d'armes.

Elles ne sont pas écoutées par les groupes de la Convention.

Pire, cette dernière décide à la fin de l'année 1793 de dissoudre tous les clubs de femmes et leur interdit la possibilité de créer et d'animer des clubs à visée politique.

En 1795, il est même fait interdiction aux femmes de se rassembler à plus de 5 dans la rue et d'assister à des réunions politiques !

## Conclusion

La Révolution débute en 1789 par l'ouverture des États généraux et se termine en 1799 avec le coup d'État de Napoléon Bonaparte. C'est une période de bouleversements profonds sur les plans politiques et sociaux. La monarchie absolue est abolie. Si la France redevient une monarchie en 1815 jusqu'en 1848, les acquis révolutionnaires restent et le pouvoir des rois durant la Restauration sera très encadré. Durant cette période, les hommes ont pu aussi faire l'expérience du vote. Ce sont donc de nouvelles pratiques politiques qui ont vu le jour.

C'est aussi une période violente, durant laquelle la France a été constamment en guerre. Guerre extérieure contre ses voisins mais aussi guerre civile avec, entre autres, la guerre de Vendée. Des mesures exceptionnelles et singulièrement violentes ont été prises par la Convention, durant ce qu'on a appelé le « régime de Terreur ».

En 1799, le système révolutionnaire ne tient plus. La France est fracturée entre les différents courants révolutionnaires et les royalistes, toujours présents. Un jeune général, Napoléon Bonaparte, prend le pouvoir par la force en amenant l'armée au sein du Conseil des Cinq Cents. C'est la mise en place du Consulat.

## Dates repères

|                               |                                                        |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 4 juillet 1776                | Les États-Unis proclament leur indépendance            |
| <b>L'année 1789 en France</b> |                                                        |
| 5 mai 1789                    | Ouverture des États généraux à Versailles              |
| 20 juin 1789                  | Serment du Jeu de Paume                                |
| 14 juillet 1789               | Prise de la Bastille                                   |
| 4 août 1789                   | Abolition des privilèges                               |
| 26 août 1789                  | Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen        |
| 5 octobre 1789                | Retour du roi Louis XVI à Paris                        |
| <b>La fin de la monarchie</b> |                                                        |
| Juin 1791                     | Fuite du roi à Varennes                                |
| Septembre 1791                | La France devient une monarchie constitutionnelle      |
| 10 août 1792                  | Prise des Tuileries                                    |
| 22 septembre 1792             | Proclamation de la Première République                 |
| 20 janvier 1793               | Exécution du roi Louis XVI                             |
| 1793-1794 *                   | Période de la « Terreur ». Robespierre est au pouvoir. |

## Lexique

|                             |                                                                                                                                 |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Assemblée nationale         | Assemblée des députés qui représentent la nation                                                                                |
| Cahiers de doléances        | Cahiers de plaintes et de vœux rédigés en 1789                                                                                  |
| Citoyen                     | Individu qui dispose de droits et de devoirs.                                                                                   |
| Club                        | Association de citoyens se réunissant pour débattre de questions politiques                                                     |
| Comité de Salut Public      | Comité chargé de prendre des mesures rapides face aux menaces intérieures et extérieures durant la période dite de la "Terreur" |
| Conscription                | Service militaire obligatoire                                                                                                   |
| Constitution                | Texte qui définit les droits des citoyens, la forme de gouvernement et l'organisation des pouvoirs                              |
| Convention                  | Assemblée qui gouverne de septembre 1792 à 1795                                                                                 |
| Déficit budgétaire          | Situation dans laquelle les dépenses de l'État sont supérieures aux recettes                                                    |
| Droit de veto               | Droit de s'opposer à une décision                                                                                               |
| États généraux              | Assemblée convoquée par le roi réunissant des députés des trois ordres (noblesse, clergé, tiers état)                           |
| Fédérés                     | Gardes nationaux venus de toute la France                                                                                       |
| Garde nationale             | Force armée de la révolution composée de citoyens bénévoles                                                                     |
| <i>Insurgents</i>           | Nom donné aux révoltés des colonies anglaises d'Amérique durant la Révolution américaine                                        |
| Monarchie constitutionnelle | Régime politique dans lequel le pouvoir du roi est défini et limité par la Constitution                                         |
| Prêtres réfractaires        | Prêtres refusant de prêter serment à la Constitution civile du clergé.                                                          |
| République                  | Forme de gouvernement dans lequel les pouvoirs sont exercés par des représentants désignés par des citoyens                     |
| Sans-culottes               | Parisiens favorables à la révolution                                                                                            |
| Souveraineté nationale      | Principe qui fait de la nation et de ses représentants les détenteurs du pouvoir politique                                      |
| Suffrage censitaire         | Système électoral dans lequel seuls les citoyens qui paient un certain montant d'impôt (le cens) ont le droit de vote           |
| Suffrage universel masculin | Système dans lequel seuls les citoyens hommes ont le droit de vote                                                              |
| Terreur                     | Nom donné à la politique de suppression des libertés et de violence politique menée sous la Convention                          |

## Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Cours gratuit**, pour le niveau : **4ème**, dans la catégorie : **La Révolution et l'Empire**, ne constitue qu'une **étape** d'un **parcours pédagogique complet prêt à l'emploi** pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

### Étape 1. Cours gratuit : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [Leçon 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (pdf)
- [Leçon 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (word)
- [Retenir autrement 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (pdf)
- [Retenir autrement 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

### Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [Exercices 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (pdf)
- [Exercices 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (word)
- [Exercices corrigés 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

### Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [Evaluation 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (pdf)
- [Evaluation 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (word)
- [Evaluation corrigée 4ème La Révolution française 1789-1799](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

### Étape 4. Séquence / Fiche de prep : Ressources enseignants clé en main

Accéder aux fiches de préparation, séquences et séances complètes pour enseigner la notion facilement.



- [La Révolution française 1789-1799 - 4ème – Séquence complète](#)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)